

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 mars 2017**

Objet : Convention de droit d'usage pour l'installation d'équipements de communications électroniques

L'an deux mille dix-sept, le quatorze mars à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 3 mars, se réunit en session ordinaire, salle du Bureau, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10 + 2 procuration

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Héliène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) (procuration donnée à Mr Bost)
Mme Héliène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALY (suppléant de Mr CORREIA (6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme GLANDUS)
Mr Christophe PATIER
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Bernardie)
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Conseiller départemental Haute-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller Régional
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseillère Départementale Corrèze

Sont excusés :

Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP)
Mr Mathieu HAZOUARD (et son suppléant)

Présidente du Conseil Départemental Creuse
Vice-Président de la Région ALPC
Conseiller Régional

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Dans le cadre des travaux réalisés par le Syndicat Mixte DORSAL, le réseau de communications électroniques peut nécessiter le passage sur des parcelles d'un propriétaire privé, voire l'implantation d'équipements.

Dans ce cadre, il est proposé de mettre en place une convention bipartite entre DORSAL et le propriétaire privé tel que présenté en annexe.

Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,

- **d'accepter le projet de convention ci-annexé,**
- **de donner autorisation au Président pour signer ces conventions ainsi que tous documents s'y rapportant,**

**Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,**



A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. BOST".

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2017

Application agréée E-legalite.com